

Les inscriptions se font exclusivement via la plateforme HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/grol-vannes-agglo/adhesions/adhesion-saison-2023-2024>

Le Questionnaire de santé ou le Certificat médical

Pour les adhérents pratiquants majeurs :

- **En loisir** : il faut que l'adhérent remplisse le questionnaire de santé. Une seule réponse positive demande la présentation d'un certificat médical d'absence de non-contre-indication à la pratique sportive. Il convient de remplir le questionnaire de santé et **téléverser l'attestation dans le formulaire**. Cela vaut pour une première licence loisir comme pour un renouvellement.
- **En compétition** : la présentation d'un certificat médical d'absence de non-contre-indication est exigée tous les trois ans. Pour les 2 autres années intermédiaires, il convient de remplir le questionnaire de santé et **téléverser l'attestation dans le formulaire**.



► [Questionnaire de santé pour les majeurs](#)

► [Attestation questionnaire de santé](#)

Pour les adhérents pratiquants mineurs:

Il faut que l'adhérent remplisse **le questionnaire de santé** avec l'aide de ses parents. Une seule réponse positive demande la présentation d'**un certificat médical d'absence de non contre-indication à la pratique sportive**. Il convient de remplir le questionnaire de santé **et téléverser l'attestation dans le formulaire**.

► [Questionnaire de santé pour les mineurs](#)

► [Attestation questionnaire de santé](#)

Moyens de paiement acceptés :



Chèques vacances et coupons sport de l'ANCV

Pass'Sport

Aide au temps libre de la CAF